



OBJET : AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE DIVERS BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS SPORTIFS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT 4 GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE D'EVENEMENTS EXTERIEURS PASSE AVEC LA SOCIETE FORCE 12

**DÉCISION N° DM-20-052
EN DATE DU 31 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision au AU-17-026 en date du 26/01/2017 de signer le marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – Lot 4 Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs (notifié le 31/01/2017)

VU la décision n° AU-18-160 en date du 05/05/2018 de signer l'avenant n°1 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – Lot 4 Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs (notifié le 21/06/2018)

VU la décision n° AU-19-496 en date du 16/12/2019 de signer l'avenant n° 2 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – Lot 4 Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs (notifié le 30/12/2019)

CONSIDÉRANT la nécessité de corriger une erreur matérielle relative au nouveau montant du marché ;

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°3 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – Lot 4 Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs, avec la société FORCE 12 sise 4 et 4bis avenue de Chanzy, 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, représenté par Monsieur Azzedine BELHARET, Gérant.

Le montant de l'avenant n°2 de 720 € TTC (600 € HT) reste inchangé.

Le nouveau montant du marché s'élève à 17 582,12 € TTC (14 651,77€ HT) au lieu de 11 422,12 € TTC (9 518,44 € HT).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration municipale,
des ressources humaines, des nouvelles technologies et
des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200131-lmc1H7100H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/01/2020
Date de Publication : 31/01/2020